

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, MERCREDI, 2 Mai 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

De "l'Avenir" du 28 avril.

GRANDE EMEUTE. A MONTREAL.

Hier, après-midi, vers cinq heures, le Gouverneur s'est rendu au conseil législatif pour donner la sanction royale à plusieurs projets de lois adoptés par les deux Chambres. Parmi ces projets de lois se trouvait celui de l'indemnité pour les pertes de 1837 et 1838, et celui du nouveau tarif.

Aussitôt que la sanction a été donnée au projet de loi sur l'indemnité, des sifflets sont partis des galeries où se trouvaient les spectateurs. Le gouverneur est descendu à son carrosse, le bruit s'était répandu parmi la foule que la loi des pertes venait d'être sanctionnée, des vociférations se sont fait entendre et la foule a commencé à s'agiter.

Il était facile de reconnaître à la mine, l'espèce d'hommes qui s'étaient rassemblés aux alentours du parlement et dans quel but ils y étaient venus. A peine le gouverneur avait-il mis le pied dans son carrosse que la canaille a commencé à lui jeter des œufs. Son carrosse en a été couvert et son état-major n'a pas été épargné. Enfin on a substitué les pierres aux œufs et le gouverneur s'est échappé au galop de ses chevaux.

C'est un fait inouï dans notre histoire qu'un tel attentat. La conduite du parti tory vient de le démasquer et de le montrer tel qu'il est. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est l'inaction des militaires qui ont paru n'avoir été donnés au gouvernement que pour être témoins des insultes qu'il souffrait. On dit que parmi les lâches qui ont assailli le Gouverneur se trouvent des hommes de profession. Ils sont connus et la note d'infamie dont leurs confrères les stigmatiseront leur fera comprendre, nous l'espérons, que si l'on peut échapper à la vindicte publique, on ne manque pas impunément aux lois de l'honneur.

Mais la journée ne devait pas se terminer là. S'arrêter en si beau chemin! — Impossible. Les loyaux ne font pas les choses à demi.

Vers 8 heures p. m. des voitures traversèrent les principales rues de la ville, entourées d'une multitude d'hommes vociférant et hurlant les appels les plus fanatiques à tous les loyaux tories. La foule se précipita de toutes parts vers le Champ-de-Mars, où se tint une violente assemblée qui se prolongea pendant environ une demi-heure. Plusieurs chefs tories y firent les discours les plus virulents contre les rebelles canadiens-français, et proférèrent des menaces de mort et de révolte. Mais l'assemblée se lassa bientôt d'entendre de simples discours, et nombre de tories s'écrièrent: "Il n'est plus temps de parler, il faut agir!" Aussitôt le cri, "Au parlement, au parlement," circula dans les rangs de la foule, et la multitude s'ébranla aussitôt en colonne serrée, en se dirigeant par la rue Notre-Dame.

Enfin la multitude atteignit la Chambre et se rangeant aussitôt sur les côtés de l'édifice commença à en faire le siège.

Les portes avaient été fermées. Alors la populace se mit en devoir de les défoncer, en même temps que plusieurs forcenés apportaient des pierres en masse, à l'aide desquelles tous les carreaux de la Chambre furent brisés.

En partant du Champ-de-Mars, quelques forcenés avaient crié: allons brûler le Parlement!

Cette parole du plus dégoûtant vandalisme fut reçue avec enthousiasme. Les canaux conducteurs du gaz furent brisés, et répandant la flamme avec rapidité dans les couloirs et les Chambres intérieures. Le feu courait sur les parois en bois et bientôt fait un vaste brasier de toutes les parties de la Chambre, et alors malgré les efforts de quelques personnes qui s'efforcèrent de sauver la bibliothèque, elle devint instantanément la proie des flammes.

Mais que faisaient donc les autorités militaires pendant ce long espace de temps? Pour qu'il n'y avait-il pas un seul fusil hors des casernes? Voilà ce qui est inexplicable. Et ce qui devra nous l'espérons, amener de sévères enquêtes! Nous pouvons néanmoins déclarer qu'il circula déjà des bruits qui peuvent bien n'être que des bruits de fondement, et même les plus modérés s'accordent à dire qu'il y a eu des retards singuliers, apportés

à la sortie des troupes!! Au reste, les défaits devront abonder sous peu sur cet acte de la plus sauvage barbarie. Nous apprenons qu'il se fait ce matin des arrestations parmi les tories qui prirent part aux scènes de la nuit dernière. Voici jusqu'à présent les noms de ceux qui ont été écroués en ce moment: Mack, Heward, Ferres, Montgomerie.

—Le messenger en chef de la Chambre d'assemblée, M. Cardinal, a perdu tout ce qu'il possédait et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il a pu se sauver avec sa famille. Tous ceux qui le connaissent regretteront avec nous le malheur qui vient de le frapper. Ses effets étaient assurés pour £250.

Ce n'est qu'aux efforts énergiques des pompiers canadiens et des citoyens que les dames du couvent des sœurs grises doivent la conservation de leur établissement. On a même essayé d'y mettre le feu comme on l'avait fait à la Chambre.

—On a maltraité un charretier canadien qui venait apporter de l'eau pour les pompes. Les tuyaux des pompes ont été coupés par les émeutiers.

—Les personnes qui ont été arrêtées ce matin ont été renvoyées en prison au milieu d'une foule qui les a suivies jusqu'à l'hôtel Donegan, en les encourageant par des hurrahs. Les soldats les ont empêchés d'aller plus loin.

—Le rapporteur de l'Avenir qui était occupé à prendre le discours de M. Laurin, qui parlait, a failli être la victime de ceux qui attaquaient ainsi la chambre, une pierre est venue briser la lampe qui l'éclairait. Il lui a fallu sauter du second étage pour pouvoir échapper aux flammes qui envahissaient l'édifice de toute part. Plusieurs autres en ont fait autant. Sir Allan McNab est descendu au moyen d'une échelle par le bout Est de la bâtisse. Plusieurs employés de la Chambre se sont sauvés par le même chemin, il leur a fallu enfoncer la porte du Conseil Législatif pour pouvoir se frayer un passage.

—Le conseil exécutif a siégé une partie de la nuit. Le gouverneur y assistait. Il court mille bruits aujourd'hui sur ce que les ministres ont fait dans cette séance. Ils ont siégé ce matin.

Séance du 28 avril, au matin.

MARCHÉ BONSECOURS.

M. Baldwin.—Proposa, secondé par M. Viger, que la Chambre nomme un comité pour s'enquérir du montant des pertes causées par l'incendie de la maison du Parlement et avec pouvoir de prendre tous les moyens nécessaires pour continuer les projets de lois pendans devant la Chambre et reprendre les ordres du jour à l'état et dans l'ordre qu'ils se trouvaient lors de la destruction des registres par le feu.

Sir Allan McNab.—Parla et dit que les ministres n'ignoraient pas ce qui devait arriver et qu'ils auraient dû prendre les moyens d'empêcher cette catastrophe.

M. Merritt.—Lui répondit qu'on aurait jamais pu supposer un pareil acte de barbarie dans un pays qui passait pour être civilisé.

M. Hincks.—Le suivit et dit quelques mots, pour expliquer et défendre la conduite des ministres.

M. Papineau.—M. le président, ce n'est qu'à la vue des rassemblements qui ont eu lieu dans les rues que l'hon. inspecteur-général s'est senti alarmé. Il a pris avec beaucoup de sang-froid l'outrage dirigé contre le gouvernement. Des outrages portés aussi loin devaient faire craindre, faire prévoir les événements qui les ont suivis. Dès que le représentant de sa majesté avait été aussi brutalement assailli, des précautions devaient être prises. Mais ce n'est pas le moment de se faire mutuellement des reproches! D'autres considérations doivent nous occuper. Nous avons à nous occuper des moyens de rétablir l'ordre dans la société qui est profondément menacée. La mesure que propose l'hon. procureur-général est bonne en elle-même, mais elle est de peu d'importance. Il y a du temps pour y pourvoir.

La question pour nous doit avant tout être de savoir si nous devons rester en session un peu plus longtemps, ou si après avoir donné au gouvernement les moyens de pourvoir au maintien de l'ordre public,

de voir si le ministère est prêt à effectuer une prorogation. Si nous devons avoir une session prolongée, c'est à vilifier la représentation que de venir siéger dans un grenier, au milieu de la foule et d'être exposés au renouvellement d'excès qui ont déjà eu lieu.

Nous devrions, si nous sommes pour rester en session, ajourner à Québec où nous trouverions une Chambre toute prête et où nous pourrions procéder avec convenance et sûreté. S'il n'y a pas lieu à demander la continuation de la session, que le gouvernement fasse sjourner la Chambre à demain, à la même heure, et que le gouvernement prenne la détermination et compte sur l'appui de la Chambre pour faire face aux dépenses nécessaires au maintien de l'ordre.

Il n'est personne qui ne désire le maintien de la tranquillité, de la paix, qui ne déplore de semblables excès. Il a lieu à délibérer au plutôt sur ce sujet; devons-nous procéder à l'expédition des affaires ou ne le devons-nous pas?

Il termina en disant qu'au moment que les ministres ont vu le gouverneur insulté, ils auraient dû prendre des précautions pour prévenir ce mal.

M. Merritt.—accusa sir Allan McNab de vouloir excuser les émeutiers d'hier soir.

M. Wilson.—dit qu'il ne pouvait concevoir la loyauté de ceux qui allaient jusqu'à insulter le représentant de sa majesté. Il ne pouvait qualifier autrement cet acte, qu'en l'appelant un acte de barbarie des plus atroces. Ces hommes avaient pourtant à leur tête des hommes instruits qui devront répondre de cet acte. La ville de Montréal, par ce fait, s'est rendue indigne de posséder le siège du gouvernement.

M. Robinson.—dit que la source de ce mal venait de la loi sur l'indemnité qui a soulevé le mécontentement.

M. Guy déplorait les événements de la veille, il les déplorait sincèrement, mais il croyait que les ministres en étaient responsables. La loi de l'indemnité avait indigné la population tellement, que les ministres devaient s'attendre à ces résultats. (M. Cauchon et quelques autres membres le suivirent.) M. Guy reprend et dit en terminant que les moyens de réponse dont se servait l'hon. membre étaient le langage des oies.

M. Badgley.—Déplora beaucoup la perte que venait de faire le pays, il ne pouvait croire qu'il y eut des hommes assez bas pour commettre un semblable acte.

M. Chauveau.—Je crois que si le parlement ne siégeait pas dans le moment, une occasion pareille devait le faire convoquer. A plus forte raison, je crois que ça serait manquer à ce que nous nous devons à nous-mêmes et à ce que nous devons au pays que d'ajourner un seul instant aujourd'hui. La circonstance est telle que tous les partis doivent prêter leur concours au gouvernement. Ce n'est pas le temps de blâmer le ministère de n'avoir pas prévu un acte tel que les pays les plus barbares n'en ont pas vu, (applaudissements) un acte tel que la populace de Paris n'en a jamais commis de semblable. Car si le peuple de Paris s'est montré cruel, il est intelligent. Il n'a jamais brûlé des bibliothèques de vingt-cinq mille volumes. Le gouvernement ne doit pas tarder d'agir. Il y a plus qu'une émeute; il y a un complot. On doit se saisir des chefs de ce complot, n'importe où ils pourront se trouver, (applaudissement.) La proposition de M. Baldwin est adoptée sans division.

Sir Allan McNab donna un avis dont nous n'avons pas compris la première partie.

Il fut question d'un local pour les séances de l'Assemblée. M. l'orateur annonça que M. Hayes offrait sa maison située devant le Théâtre, et dit qu'il donnerait avis aux membres quant au lieu de réunion.

La Chambre ajourna à demain, à dix heures du matin.

Continuation des Troubles!

LES EMEUTIERS PARADANT LES RUES!!
PILLAGE DE LA MAISON DE M. LAFONTAINE!!!
TENTATIVE D'Y METTRE LE FEU!!!!

SEANCE DE LA CHAMBRE HIER! LA SITUATION DE LA CAPITALE!

Les événements de mercredi soir ne sont pas encore arrivés à terme. L'excitation que l'émeute a causée n'a pas cessé. On avait lieu de croire qu'après avoir incendié le Parlement, les émeutiers, terrifiés par leurs propres méfaits, s'en tiendraient à cet acte de barbarie sans pareil dans les annales de l'histoire d'aucun pays. Oh! mais ce n'était pas assez pour eux, quo d'avoir porté la torche incendiaire jusque parmi les archives du pays! Ce n'était pas assez que d'avoir détruit en quelques instants les travaux de trois mois d'une session qui coûte £500 par jour!! Il leur fallait autre chose.

Les émeutiers ont passé la journée de jeudi dans les rues, dispersés par petits groupes. Un grand nombre d'eux étaient à l'Audience pour attendre le dénouement des accusations portées contre plusieurs de leurs chefs. Un groupe était stationnaire à la porte de la maison du gouvernement, insultant et maltraitant tous ceux qui entraient à l'Hôtel du Gouvernement.

A six heures du soir le groupe grossissait et prit la forme d'un rassemblement tumultueux. On criait, on y faisait du bruit, afin sans doute d'attirer plus de foule. Le rassemblement, reculé par la lecture de l'acte des émeutes, se rendit sur le Champ de Mars, le point de départ de la veille.

Vers huit heures les émeutiers se mirent en route en passant par la rue St. Paul. En passant devant l'Hôtel de Québec, ils brisèrent plusieurs carreaux avec des pierres. De là ils se rendirent sur la Place d'Armes et achevèrent de briser les carreaux du bureau du Pilot qu'ils avaient déjà attaqué la veille. Puis ils longèrent les rues St. Jacques, Craig et St. Antoine.

En arrivant à la maison de M. McNamee, ils tirèrent plusieurs pierres dans les chassiss, puis dans les deux maisons voisines où demeurent MM. Baldwin et Price. Les carreaux furent tous brisés. Ils passèrent au Beaver-Hall et attaquèrent les résidences de MM. Hincks, Holmes et Wilson. La résidence du premier de ces messieurs a été horriblement maltraitée.

De là, la canaille se porta vers la résidence de M. Lafontaine, dans le faubourg St. Antoine. Elle ne connaissait plus de borne à son esprit de destruction. On mit le feu aux écuries, remises, hangars, etc. qui joignaient la maison, mais le vent porta les flammes dans une autre direction et la maison fut ainsi protégée de ce côté là. Point satisfait d'avoir incendié ces bâtiments, ils pénétrèrent dans la maison en enfonçant les portes et il faut avoir vu le pillage qu'ils y firent, pour croire jusqu'à ce que les êtres humains portent l'audace et la brutalité.

Les meubles furent tous brisés, les chaises, les tables, les commodes, sofas, bergères, fauteuils, etc. furent mis en pièces, les poêles renversés, les portes, chassiss, escaliers furent tous brisés. On en jetait des morceaux par les fenêtres à ceux qui étaient au dehors et ceux-ci les recevaient avec des applaudissements et des cris d'encouragement.

Les troupes qui avaient été demandées arrivèrent comme d'ordinaire trop tard pour pouvoir porter aucun secours. D'ailleurs depuis que les troubles sont commencés, nous avons remarqué quelque chose qui nous porte à croire qu'elles sympathisent fortement avec les émeutiers.

—On mit le feu à trois endroits dans la maison de M. Lafontaine, mais heureusement qu'on a pu l'éteindre avant qu'il eut fait de grands progrès.

La bibliothèque de M. Lafontaine a été sauvée en grande partie.

La canaille s'est alors dirigée par la rue Craig, en criant "Drummond, Drummond" et l'on crut pendant longtemps que la résidence de M. Drummond allait être assaillie, mais ils passèrent outre sans commettre aucune violence.

Ils jetèrent quelques pierres dans les chassiss de la maison de M. Nelson. Un détachement de soldats les suivait à une distance respectable, se rendant aux lieux de pillage une heure, une demi-heure après que les émeutiers étaient partis. La canaille se dispersa, nous cro-

yons, ensuite. Il était à peu près 1 heure du matin.

—La Chambre s'est assemblée hier à 10 heures A. M. M. Baldwin a proposé l'ajournement immédiatement avant qu'aucuns procédés aient été adoptés. M. Laterrrière parla et demanda que la Chambre aille siéger à Québec. M. Papineau parla aussi ainsi que M. Guy. La chambre adopta la proposition de M. Baldwin et elle fut ajournée à aujourd'hui.

—La propriété de M. Lafontaine était toute neuve, il venait de la faire réparer et n'y était rendu que depuis quelques jours.

—Les bruits ont courus jeudi que les émeutiers allaient essayer de mettre le feu à l'église de la paroisse. En conséquence les autorités ecclésiastiques se mirent sur leur garde. Les vases sacrés furent transportés dans la voute et les portes de l'église furent fermées à 3 heures de l'après-midi.

—Hier, les tories se sont assemblés sur le Champ de Mars à deux heures de l'après-midi pour prendre des mesures pour maintenir l'ordre. Comme l'on s'y attendait, c'était un prétexte pour encourager les émeutiers. On y fit de grands discours et on adopta des résolutions tendant à déclarer que le bill d'indemnité avait été la cause des troubles; que le gouverneur était blâmable d'avoir sanctionné cette loi; les ministres de n'avoir pas pris des mesures pour les prévenir et une dernière enfin pour demander à l'Angleterre de rappeler le gouverneur.

Après quoi l'Assemblée passa devant l'hôtel du gouvernement et là les émeutiers s'emparèrent de M. Guy et le portèrent sur leurs épaules jusqu'à sa résidence.

—Jeudi soir, vers 6 heures, une foule d'à-peu-près 800 personnes s'étaient rassemblées dans le marché Bonsecours. Elles y allaient dans l'intention de prendre des mesures pour protéger les propriétés des citoyens. Elles s'offraient comme volontaires mais les autorités leur envoyèrent un message qui leur a dit que les forces militaires suffisaient pour maintenir l'ordre. On verra, en apprenant les détails ci-dessus, jusqu'à quel point les militaires ont pu maintenir l'ordre.

—Il n'y a aucun plan d'organisation pour protéger la vie et les propriétés des citoyens et nul doute que tout n'est pas fini. La population est généralement inquiète, car la ville est aux mains d'une poignée de canailles, les autorités n'ont pas encore adopté aucune mesure décisive. On a bien fait quelques arrestations, mais cela ne suffit pas.

—Le commandant D'Urban est arrivé hier matin de Sorel. Les bruits coururent que le major général Gore n'aurait pas voulu exécuter les ordres des ministres et qu'alors on aurait envoyé chercher le commandant en chef.

—Il faut que tous les honnêtes citoyens, sans distinction d'origine ni de parti, se donnent la main pour maintenir l'ordre. Point de division au moment d'un danger aussi grand. Que les autorités fassent leur devoir et les citoyens ne resteront pas en arrière.

—Depuis que nous avons écrit ce qui précède il a été adopté des démarches de la part des autorités afin de maintenir l'ordre. A sept heures, hier au soir, on a assermenté à peu près 1400 constables spéciaux, à qui on a donné une paire de pistolet et un sabre commun pour pouvoir protéger la vie et la propriété des citoyens et grâce à cette mesure de précaution, la ville a été assez tranquille depuis.

Néanmoins vers huit heures, pendant que les constables spéciaux attendaient, sur la rue des Commissaires devant le bureau de l'ordonnance, que les armes leur fussent données, une bande de furieux tories, s'imaginant sans doute faire manquer l'armement par un coup de main, descendirent en criant dans la côte rapide qui conduit au fleuve dans cet endroit. Dans ce moment les canadiens n'avaient ni armes, ni batons et il n'y avait pas moyens de trouver la plus petite pierre dans la rue.

Plusieurs canadiens se voyant alors sans aucun moyen de défense prirent la fuite; mais la masse de la foule revint bientôt après avoir trouvé quelques pierres. Un coup de feu partit alors du parti tory qui s'était arrêté au milieu de la côte. Deux ou trois canadiens qui s'étaient munis de pistolet chez eux prirent en ce moment le